**DOCUMENTS A FOURNIR**

- RIB + chèque libellé à l’ordre de Coopjardinage d’un montant de 300.00€

- Copie de l’extrait de la chambre des métiers

- Copie de l’extrait k-bis de moins de 3 mois

- attestation d’assurance

- CV de l’artisan ainsi que de ses employés ou apprentis

- Diplômes

- Justificatif de domicile

- contrat de travail des employés

-photo d’identité